
Par Amélie Pédrot

L'association nationale Maisons Paysannes de France est connue depuis plus de quarante ans pour son action en faveur de la sauvegarde des maisons rurales anciennes et de leur restauration, en recourant aux matériaux naturels d'origine et aux techniques anciennes. Cependant, cette vision de la sauvegarde et de la transmission des savoir-faire ne saurait être limitée aux seuls procédés constructifs. Elle doit être élargie à la maison dans son ensemble : dans ses dispositions intérieures et extérieures **et** dans son mode d'implantation dans l'environnement. La maison rurale participe en effet étroitement de l'économie rurale qui a justifié sa présence en des lieux précis ; elle a modelé le paysage qui l'entoure au gré du développement et des mutations successives des pratiques agraires.

Architecture et Paysage ne peuvent donc être isolés l'un de l'autre : le bâti rural ancien est inséparable de son environnement. Il en est même à la fois un composé et un composant. L'implantation des maisons traditionnelles dépend en effet des conditions climatiques de la région, de la présence de pare-vent naturels, de la présence d'un cours d'eau maîtrisé à proximité... Leur construction est issue des matériaux locaux disponibles (par exemple le bois dans les Vosges, la pierre sèche dans les Cévennes, le granit en Bretagne, la terre crue en Normandie...) et des techniques locales de mise en œuvre. Enfin l'usage du territoire rural, dont le bâti traditionnel est un élément fonctionnel, a façonné le paysage et continue de le faire évoluer.

Ainsi, si le « paysage » se définit comme une perception d'ensemble par le regard à partir de différents points de vue, il est cependant composé de divers éléments « naturels » pour une grande part (géologie, relief, cours d'eau, forêts...) mais marqués par l'activité humaine (implantation d'espèces arbustives importées, parcellisation du territoire agricole, modes de culture, création de terrasses, de systèmes d'irrigation, d'étangs de retenue...), par les constructions (bâtiments d'habitation et d'exploitation) avec leurs abords immédiats (murs, haies, murets...), de jardins vivriers ou d'agrément, de plantations d'alignement, enfin par des aménagements divers parfois de grande ampleur (chemins, routes, ponts, parcs de stationnement, canaux, lignes électriques ou téléphoniques, et aujourd'hui les éoliennes...). Ces équipements sont généralement considérés comme nécessaires et allant de soi, et leurs implantations sont donc trop rarement pris en compte dans les projets de développement et de valorisation du territoire.

Or, les prévoir et les maîtriser pour les masquer, les intégrer, voire en faire des éléments valorisants, c'est agir d'une manière plus large et qualifiante sur le paysage tout entier.

Dans un pays comme la France qui tire sa réputation et son attractivité mondiales de la variété et de la qualité exceptionnelle de son patrimoine, bâti et paysager¹, **il est nécessaire d'avoir une vision de la protection et de la valorisation du paysage non seulement réservée aux « grands espaces protégés », mais étendue aux paysages les plus quotidiens, les plus modestes, tout comme la protection et la restauration des « grands » monuments ne nous dispense pas, bien au contraire, de prêter attention au « petit » patrimoine rural et urbain.**

¹ et qui attire à ce titre plus de 75 millions de visiteurs chaque année

Aujourd'hui le monde rural est en totale et rapide mutation. Les « paysans » ont disparu des « pays » : une logique de grande production s'est imposée et a entraîné une refonte totale des modes d'exploitation du territoire agricole, donc du paysage. Les maisons anciennes, devenues pour beaucoup d'entre elles des résidences secondaires, ne sont ouvertes qu'une partie de l'année, n'ont plus de relations économiques avec le terroir agricole et ne participent donc plus à l'entretien quotidien du paysage qui les entoure. L'ère de la vitesse s'est imposée, les voies rapides, routières ou ferroviaires, ont pris le relais des chemins...

Parallèlement et paradoxalement, une certaine image de la campagne « aseptisée et idéalisée » s'est développée, différente voire antinomique du paysage « productif et fonctionnel » de l'agriculteur... La quête de logement, qui ne trouve plus qu'une réponse partielle dans les villes, s'est déplacée vers la campagne, à partir des îlots bâtis anciens mais de plus en plus souvent en empiétant sur l'espace traditionnellement agricole, déséquilibrant brutalement le rapport subtil, évoqué ci-dessus, entre le bâti et le paysage, créant le plus souvent un assemblage d'habitations sans âme, stéréotypées, sans référence ni par leur implantation, ni par leurs matériaux, avec leur environnement rural...

Ce constat ne doit cependant pas conduire à une vision « passéiste » et pessimiste. Il ne s'agit en effet pas de figer la « campagne » et son paysage dans un état qui ne correspond plus à ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Ce n'est ni souhaitable, ni même possible. Il faut au contraire s'appliquer à répondre aux besoins et aspirations d'aujourd'hui, sans dilapider le potentiel extrêmement précieux que constitue le patrimoine bâti et paysager de nos zones rurales. Pour cela il convient :

- **de rechercher, pour les comprendre, les usages initiaux de chaque territoire rural, de ses bâtiments, des éléments constitutifs de son paysage**, de manière à ne pas effacer définitivement ces éléments identitaires, mais au contraire à s'en inspirer pour définir aujourd'hui un développement qui soit favorisé par un paysage harmonieux et accueillant ;
- **de réinvestir la notion de patrimoine dans le sens de la transmission des savoir-faire pour valoriser le paysage** : transmettre des connaissances appliquées à une situation donnée, de manière à faire fructifier cette expérience et à la faire évoluer selon les usages de notre époque en respectant cet héritage ;
- **de trouver dans les pratiques et les réalisations traditionnelles de chaque territoire des idées d'innovations valorisantes** pour le développement de celui-ci ;
- **de prendre le temps de la réflexion en s'entourant de plusieurs disciplines complémentaires** : des opérations menées il y a 20 ou 30 ans, nous subissons aujourd'hui « l'effet papillon » de l'aménagement : un projet bien ancré dans un territoire donné est un projet qui sera le fruit d'une réflexion approfondie sur la spécificité de celui-ci et sur les conséquences multiples qu'il entraînera sur son **développement durable** aussi bien par les dimensions écologique, économique, social et culturelle.

Quelques dictons usités pour les maisons anciennes, mais aisément transposables au paysage :

« L'écueil à éviter, c'est de vouloir en faire trop »

*« Si l'intérieur est imparfait, vous serez le seul à en pâtir,
mais la vue de l'extérieur appartient à tous.*

Votre maison fait partie du paysage, dans lequel elle doit se fondre ».